



Ce projet est financé par  
l'Union Européenne

*Financement du Fonds Fiduciaire*

# PRESEC

## 1. Introduction

Le Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales du Cameroun (PRESEC) s'inscrit dans le cadre du Programme de réponse à l'impact des mouvements de populations internes et externes dans les régions du septentrion du Cameroun de l'Union Européenne (UE). La mise en vigueur du projet a été signée l'UE en juillet 2017.



*particulier les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de 5 ans ;*

*⇒ L'amélioration de l'accès des communautés aux opportunités économiques et à une alimentation adéquate de manière durable et sensible à la cohésion sociale ;*

*⇒ La facilitation de l'appropriation, la pérennisation et la mise à l'échelle*

*des bonnes pratiques par les institutions locales et nationales.*

Par la place de choix accordée aux communes, le PRESEC est arrimé aux orientations gouvernementales en matière de décentralisation, de création d'emplois et de réduction des risques suivant les principes de gouvernance inclusive et de renforcement des capacités en maîtrise d'ouvrage des compétences transférées.

## 2. Objectifs

Le PRESEC a pour objectif global de renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité nutritionnelle dans le septentrion camerounais tout en contribuant à la cohésion sociale

Les objectifs spécifiques portent sur :

⇒ **L'amélioration de la situation sanitaire et le statut nutritionnel des populations vulnérables, en**

## 3. Zone d'intervention

La zone d'intervention du PRESEC couvre les trois régions septentrionales du Cameroun. Le projet est exécuté dans 11 communes à savoir :

- ⇒ **Région de l'Extrême Nord:** communes de Mora, Waza, Gouffey, Makary, Logone Birni, Mogodé
- ⇒ **Région du Nord:** communes de Lagdo, Guider
- ⇒ **Région de l'Adamaoua:** communes de Nyambaka, Meiganga et Ngan-Ha

## 4. Résultats attendus

Au terme de ce projet, 7 principaux résultats sont attendus, présentés ci-après :

⇒ **R.1.** L'accès aux services de base (eau, hygiène,

- assainissement, santé/nutrition) est amélioré ;
- ⇒ **R.2.** Les connaissances et pratiques nutritionnelles des ménages sont améliorées ;
  - ⇒ **R.3.** Les ressources naturelles sont gérées de manière concertée, durable et inclusive (de toutes les populations) ;
  - ⇒ **R.4.** Les systèmes de production sont diversifiés et intensifiés de manière durable et inclusive (de toutes les populations) ;
  - ⇒ **R.5.** Des chaînes de valeurs créatrices d'emploi, inclusives et sensibles à la nutrition sont renforcées ;
  - ⇒ **R.6.** Les leçons apprises et réussites du projet sont capitalisées, partagées avec les acteurs locaux et nationaux ;
  - ⇒ **R.7.** Un plaidoyer sur des questions humanitaires et de développement est mis en œuvre auprès des autorités régionales et nationales, conjointement avec les acteurs locaux.



## 5. Cibles potentielles

L'Action s'adresse directement à 11.000 ménages soit plus de 81.000 personnes réparties entre 110 villages des 11 communes ciblées. Ces personnes sont constituées entre autres de 33 696 femmes, de 31 104 hommes et de 16 200 enfants de moins de 5 ans. La population ciblée comprend des réfugiés et déplacés internes.

## 6. Logique d'intervention

Le PRESEC s'articule autour d'une approche participative et multisectorielle avec des actions de court, moyen et long terme, suivant trois volets ou axes stratégiques :

- ⇒ **1<sup>er</sup> axe :** Réduire la vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire et santé nutritionnelle, atténuer ses

conséquences sur les populations cibles.

- ⇒ **2<sup>ème</sup> axe :** Soutenir des initiatives en faveur des actifs communautaires ou privés, telle que la promotion de banques à céréales, de boutiques à intrants agricoles et zootekniques et la gestion durable des ressources naturelles.
- ⇒ **3<sup>ème</sup> axe :** Faciliter l'établissement de synergies durables, capitaliser et partager les leçons apprises et réussites du projet entre les acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (communautés, ONG, autorités locales, services techniques, secteur privé, etc.) dans la zone d'intervention et au niveau national.

## 7. Durée du projet

La durée du PRESEC est de 36 mois.

## 8. Financement

Le financement du Le PRESEC s'élève à 7 300 000 Euros.

## 9. Acteurs de la mise en œuvre

SNV, CADEPI, APROSPEN



### Contacts:

Coordination du Grand Nord; Rue Comice Domayo, Maroua  
BP 491 Maroua; Email : cameroon@snv.org; Tel: +(237) 694 259 000